

Conseil de l'Europe

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LES DROITS SOCIAUX

Charte sociale européenne

18-19 mars 2026

*Palatul Republicii,
Chişinău, République de Moldova*



COUNCIL OF EUROPE



S'appuyant sur la Déclaration de Reykjavík de 2023 et la Déclaration de Vilnius de 2024, la Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne de 2026 mettra l'accent sur le renforcement de la protection et de la mise en œuvre des droits sociaux à travers l'Europe. La Conférence vise à promouvoir une plus large ratification et acceptation de la Charte, à renforcer l'engagement politique et les partenariats, et à souligner le rôle de la Charte en tant que fondement du système européen des droits humains.

Les discussions porteront sur la contribution des droits sociaux à la stabilité et à la sécurité démocratiques, les efforts visant à réduire les inégalités et la prévention du recul démocratique, notamment dans le contexte du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe. Les participants aborderont également les principaux défis liés à l'avenir du travail, en particulier ceux découlant des changements technologiques.

Les ministres et les hauts fonctionnaires examineront les progrès réalisés dans le cadre du processus de réforme de la Charte en cours et auront la possibilité de prendre de nouveaux engagements lors d'un événement consacré au traité.

La conférence s'achèvera par l'adoption d'une déclaration réaffirmant l'engagement collectif en faveur des droits sociaux et de la Charte sociale européenne.



PROGRAMME

Mercredi 18 mars 2026

9h30 – 13h Évènements parallèles

14h – 17h30 Évènements parallèles

18h30 – 22h Évènement de Bienvenue organisée par les autorités moldaves et le Conseil de l'Europe, Palatul Republicii, Chişinău

Jeudi 19 mars 2026

Grande salle ^{2e} étage

8h – 9h Accréditation

9h – 9h20 SESSION D'OUVERTURE

(Ouvert à la presse) Modéré par **Mme Natalia Plugaru**, ministre du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldova

- ▶ **S.E. Maia Sandu**, Présidente de la République de Moldova
- ▶ **M. Alain Berset**, Secrétaire général du Conseil de l'Europe

- 9h20 – 10h**
- ▶ **Mme Petra Bayr**, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
 - ▶ **M. Marc Cools**, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
 - ▶ **M. Mattias Guyomar**, Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe
 - ▶ **M. Michael O'Flaherty**, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
 - ▶ **M. Carlo Monticelli**, Gouverneur du Banque de Développement du Conseil de l'Europe
 - ▶ **Mme Aoife Nolan**, Présidente du Comité européen des Droits sociaux

10h – 10h30 Pause-café / Photo de famille

Modérée par

- **M. Michael Falzon**, ministre des Politiques sociales et des Droits de l'enfant de la République de Malte

Cette session mettra l'accent sur le rôle crucial des droits sociaux, tels que garantis par le système de la Charte sociale européenne, dans la construction de démocraties stables et résilientes.

Dans le cadre du Nouveau pacte démocratique, les ministres et les hauts fonctionnaires mettront en évidence le lien entre justice sociale, stabilité démocratique et sécurité, en examinant comment les droits sociaux constituent une garantie contre l'érosion démocratique et les fondements de sociétés inclusives et durables qui renforcent la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques.

Compte tenu des défis sociétaux contemporains, la session abordera les lacunes en matière de droits sociaux, les inégalités socio-économiques et la crise du coût de la vie, ainsi que leur potentiel à créer des réactions politiques hostiles.

Introduction de la session par le modérateur

Mise en contexte

- **M. Olivier de Schutter**, rapporteur des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme et membre du Comité européen des Droits sociaux

Discours des chefs des délégations nationales / Échange de vues

Réponses d'autres parties prenantes

Commission Européenne, DG EMPL

Fonds des Nations Unies pour la population, UNFPA

Conseil économique et social européen, CESE

Conseil consultatif de la jeunesse du Conseil de l'Europe

Unión General de Trabajadores, UGT

Modérée par

- **Dame Diana Johnson**, députée, ministre de l'Emploi au sein du ministère du Travail et des Retraites du Royaume-Uni

Cette session examinera l'impact des changements technologiques rapides et des risques environnementaux, notamment l'intelligence artificielle, le travail sur les plateformes et l'emploi atypique, ainsi que la transition vers une économie verte, sur l'avenir du travail et les droits sociaux. Les ministres et les participants de haut niveau réfléchiront aux défis que ces transformations posent en matière d'équité, de sécurité et de dignité au travail.

La discussion portera également sur la nécessité de favoriser un dialogue ouvert et transparent entre les travailleurs et les employeurs. Les participants examineront en outre comment faire en sorte que l'innovation technologique aille de pair avec la protection des droits humains et tiendront compte des risques environnementaux.

Introduction de la session par le modératrice

Mise en contexte

- **M. George Theodosis**, vice-président du Comité européen des Droits sociaux

Discours des chefs des délégations nationales / Échange de vues

Réponses d'autres parties prenantes

Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, EIGE

Organisation internationale du travail, OIT

Forum Européen de la jeunesse, FEJ

Confédération syndicale internationale, CSI

Modérée par

- ▶ **Mme Trini Marín González**, ministre des Affaires sociales d'Andorre

Cette session sera l'occasion de réfléchir aux moyens de renforcer encore la pertinence et l'impact de la Charte, en explorant comment les droits sociaux peuvent façonner et soutenir les efforts des États pour relever les principaux défis contemporains, notamment le coût de la vie, le vieillissement des sociétés et le changement climatique.

Introduction de la session par la modératrice

Mise en contexte

- ▶ **Mme Tatiana Puiu**, Vice-présidente du Comité européen des Droits sociaux
- ▶ **M. Aongus Horgan**, Président du Comité gouvernemental

Présentation du rapport d'état des lieux

- ▶ **M. Giuseppe Palmisano**, Vice-président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies

Discours des chefs des délégations nationales / Échange de vues

Réponses d'autres parties prenantes

Confédération européenne des syndicats, CES

Conférence des organisations non gouvernementales internationales du Conseil de l'Europe, CINGO

Réseau universitaire sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux, RACSE

Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme, ENNHRI

17h – 17h30

SESSION DE CLÔTURE: LA VOIE À SUIVRE – ADOPTION DE LA DÉCLARATION

Modérée par

- **Mme Natalia Plugaru**, ministre du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldova

Cette session permettra à quelques chefs de délégations nationales d'exprimer et d'expliquer leur soutien à la Déclaration de la Conférence et aux activités et développements futurs visant à renforcer la réponse du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits sociaux et de la Charte sociale européenne.

- *Discours de* **Mme Natalia Plugaru**, ministre du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldova
- *Discours de* **M. Gianluca Esposito**, Directeur général des droits humains et de l'Etat de droit, Conseil de l'Europe

17h30 – 17h45

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU

- **S.E. M. Alexandru Munteanu**, Premier ministre de la République de Moldova

18h – 19h

Rafraîchissements



Conférence de haut niveau sur les droits sociaux Charte sociale européenne

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



MINISTERUL MUNCII
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE
AL REPUBLICII MOLDOVA



PRESIDENCY OF THE
REPUBLIC OF MOLDOVA
COUNCIL OF EUROPE
NOVEMBER 2025 - MAY 2026
PRÉSIDENCE DE LA
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
CONSEIL DE L'EUROPE
NOVEMBRE 2025 - MAI 2026

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE